

Macron et le Medef auraient « changé de cap » nous disent les médias... Vraiment ?

Voyons ça de plus près :

« Il y aura des **faillites** et il y aura des **licenciements** dans les mois qui viennent » a déclaré le Ministre de l'Economie Bruno Le Maire. « Il y aura entre 800 000 et 1 million de **chômeurs supplémentaires** dans les prochains mois », proclame sans vergogne Macron le 14 juillet

L'INSEE, dans une note du 7 mai, a établi que 453 000 emplois, dont **300 000 intérimaires**, ont été détruits au premier trimestre 2020 - et aux dernières nouvelles, la situation s'est sévèrement aggravée.

Un employé sur deux en CDD a perdu son emploi au premier trimestre.

Le nombre d'inscrits en catégorie A à Pôle emploi a grimpé de **24,5%** au second trimestre.

Et qu'en sera-t-il des plus ou moins **800 000 jeunes qui arrivent à la recherche d'un emploi cet été ou à l'automne prochain ?**

Alors où est le changement annoncé ?

Les entreprises du CAC 40 continueront à recevoir des aides de l'État sans contrepartie : les licenciements, c'est pour les salariés... les dividendes obèses pour les actionnaires... et la portion congrue pour leurs sous-traitants : qu'importe ! Aucun secteur n'est épargné par le tsunami de suppressions d'emplois engagé (1).

Et pourtant, le gouvernement offre aux banques 450 milliards d'euros, milliards que ces banques pourront prêter aux entreprises. A quelles entreprises prêteront-elles ? A celles, bien sûr, qui sauront rembourser, avec intérêts et avec « l'assistance » des prêts garantis par l'État !

Et comment sauront-elles rembourser ? En licenciant. : « en quelques semaines, les cabinets de conseil en restructuration sont pris d'assaut » relate le Journal du Dimanche.

Que ces milliards servent plutôt à préserver tous les emplois !

A MCA Maubeuge, la mobilisation a retardé l'échéance de la fermeture annoncée, mais à Roubaix, Camaïeu dépose le bilan : 600 emplois menacés. Et pendant ce temps, en France, 60 milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires.

(1) : Renault (14000 licenciements annoncés, dont 4500 en France), Airbus (10 000), Air France (7500), NafNaf (1000), Alinéa(2000), Engie, Daher, Derichebourg, Ford, General Electric, Boiron, Sanofi, La Halle, Picwics...

Les organisations arrageoises soussignées affirment :

Cette vague destructrice, accompagnée par les gouvernements Macron – sur le modèle Thatcher/Reagan d'il y a plus de 40 ans - doit être stoppée !

Les travailleurs et leur famille veulent vivre de leur travail. Ils rejettent le chômage et la pauvreté. Ils sont aussi conscients de l'urgence climatique pour eux et leurs (petits) enfants.

Les licenciements, notamment économiques et boursiers, doivent être interdits, d'autant plus dans les entreprises qui reçoivent des fonds publics ou des prêts garantis par l'Etat ! C'est urgent, c'est vital !

Cette interdiction, accompagnée d'autres mesures - comme la réduction du temps de travail, la fin de la rente irresponsable, de l'évasion fiscale et de la corruption associée à la prédation financière... voilà qui permettrait d'assurer un retour à l'emploi massif et utile.

Les organisations arrageoises soussignées estiment que l'unité à tous les niveaux est indispensable pour porter cette exigence et bloquer la vague de chômage et de misère annoncée.

Les organisations arrageoises soussignées se constituent en « **Comité pour l'unité pour l'interdiction des licenciements** ». (C.U.P.I.L)



PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT DÉMOCRATIQUE

Comité arrageois



Section 59/62 du
Parti des Travailleurs
Tunisien